



EVREUX

ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

09h - 12h30 / 14h - 17h

Jeudi : fermé le matin hors vacances scolaires / 14h - 17h

Samedi : 9h-12h hors vacances scolaires

Sites utiles pour vos démarches :

www.evreux.fr

ants.gouv.fr

timbres.impôts.gouv.fr

Pour toute demande de renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter :

☎ : 02.32.31.52.23

✉ population@epn-agglo.fr

PASSEPORT / CNI

MAJEUR

- 1)- La prise de rendez-vous est indispensable pour déposer le dossier : **02.32.31.52.23** ou sur le site <https://spi.epn-agglo.fr/>.
- 2)- Un sms de confirmation du rendez-vous est envoyé sur votre téléphone portable.
- 3)- Réunir toutes les pièces nécessaires et remplir la Pré -demande ou le CERFA **avant le rendez-vous**.
- 4)- Se présenter au rendez-vous quelques minutes avant celui-ci.
- 5)- Un SMS sera envoyé pour vous avertir que votre titre d'identité est arrivé à la Mairie. Venir **sans rendez-vous** récupérer votre document avec **votre récépissé** et votre **ancien titre**.

6)-Le demandeur MAJEUR doit être **impérativement présent au dépôt et au retrait**.

***Attention, vous avez 3 mois pour venir retirer le titre d'identité.**

<h2>Documents obligatoires</h2> <p><u>Originaux et photocopies</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un acte de naissance de - 3 mois. <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de - 3 mois : Quittance de loyer, facture d'électricité, gaz, téléphone, assurance maison, dernier avis d'impôt sur le revenu. <input type="checkbox"/> Plaquette de photos au normes biométriques de - 6 mois obligatoirement. <input type="checkbox"/> Remplir la pré-demande sur le site ants.gouv.fr et l'imprimer OU le CERFA disponible en Mairie. <input type="checkbox"/> Le titre d'identité du représentant légal. <p><u>Un timbre fiscal pour le passeport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 86€ <input type="checkbox"/> Ancien PASSEPORT/CNI (sauf perte ou vol).
<p>Si perte Si vol</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une déclaration de perte à remplir en Mairie ou sur internet OU une déclaration de vol établi auprès de la gendarmerie ou de la Police Nationale tamponnée et signée. <input type="checkbox"/> Un timbre fiscal dématérialisé de 25€ pour la carte d'identité si perte ou vol. <input type="checkbox"/> Un timbre fiscal acheter sur internet : timbres.impot.gov.fr
<p>Si vous avez acquis la nationalité française :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un acte de naissance de - 3 mois, avec la mention de nationalité française. <input type="checkbox"/> Un décret de naturalisation ou certificat de nationalité française.
<p>Si Divorcé (e) Si vous souhaitez faire apparaitre un 2^{ème} nom</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le jugement complet de - 3 mois avec autorisation du nom d'usage. <input type="checkbox"/> Un acte de mariage de - 3 mois. <input type="checkbox"/> Un acte de décès de - 3 mois. <input type="checkbox"/> Le jugement définitif de divorce autorisant la possibilité de garder le nom d'usage.
<p>Si Tutelle Si Curatelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le jugement de tutelle avec la copie de la pièce d'identité du tuteur ou carte professionnelle. <input type="checkbox"/> Une attestation de - 3 mois avec le nom, prénom(s), date de naissance, l'adresse et la signature du tuteur ainsi que le nom, prénom(s), date de naissance du majeur sous tutelle. <input type="checkbox"/> Le jugement de curatelle.
<p>Si vous êtes hébergé(e)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une attestation d'hébergement datée et signée par l'hébergeant. <input type="checkbox"/> Une copie recto verso du justificatif d'identité de l'hébergeant. <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de l'hébergeant de - 3 mois.

❖ La durée de validité du passeport et de la CNI sont de 10 ans.

❖ Si votre commune de naissance n'est pas reliée à COMEDec : passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation

La ville d'Évreux ne maîtrise pas les délais de fabrication et de livraison de votre CNI ou PASSEPORT